

L'ABONNEMENT

L'abonnement au **CANARD** est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

MONTREAL, 19 MAI 1894

SOCIÉTÉ DES PEIGNES

RAPPORT DU COMITÉ DES AMUSEMENTS

ADMISSION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Les Peignes se sont réunis en séance régulière hier après midi à l'Hotel Jacques-Cartier.

Après la lecture des procès-verbaux le président a informé l'assemblée qu'un comité spécial a été chargé de s'enquérir du prix de la pension à l'Hotel Jacques-Cartier.

Le rapport dit que l'Hotel n'est pas encore prêt à recevoir des pensionnaires, les peintres, les tapissiers et les menuisiers n'ayant pas encore terminé leurs travaux. Cependant un des membres du comité a réussi à y reprendre sa chambre lundi dernier à des conditions avantageuses.

Ces conditions ne seront publiées que dans une semaine. Le comité demande un délai de huit jours pour présenter son rapport final.

Le rapport provisoire est accepté. Le comité d'hygiène présente son rapport sur les moyens les plus économiques de traiter les maladies dont les Peignes pourront être atteints pendant la prochaine saison.

M. RONGELIARD.—*Next meeting.*

M. FESSE MATHIEU.—Pourquoi ne pas recevoir ce rapport aujourd'hui?

M. RONGELIARD.—Il y a un rapport plus important qui s'impose à l'attention des membres.

Le rapport est déposé sur la table. Le secrétaire donne lecture du rapport du comité sur les amusements de l'été de 1894.

Le texte du rapport est comme suit :
Votre comité a l'honneur de vous informer qu'il a mis longuement à l'étude la question des amusements des Peignes pendant l'été prochain. Il s'est évertué surtout à découvrir les lieux d'amusements dont l'entrée est gratuite.

Il vous recommande particulièrement les séances de la cour du recorder et des tribunaux civils. Les causes en cour supérieure promettent d'être on ne peut plus intéressantes avant les vacances de juillet.

Il y aura à la fin de ce mois le jugement du juge Doherty dans l'affaire du *Canada-Keewau*. Les Peignes se feront un devoir d'assister à la séance où le jugement sera prononcé.

Lorsque le juge aura fini la lecture du libellé de son jugement ils s'empresseront de répandre la nouvelle sur la rue à proximité des buvettes. Ils auront alors la bonne fortune d'accepter des traites des curieux qui viendront avoir un mot sur les considérants du magistrat. Ils devront aussi être présents en cour supérieure lorsque l'on plaidera la cause du Docteur Lamarche contre le chanoine Bruchési. Les Peignes s'intéressent beaucoup à ce procès, ils pourront être les premiers à donner des nouvelles aux badauds et recevoir des consommations en considération de leur assiduité aux séances du tribunal.

Votre comité croit qu'il a d'utiles suggestions à faire aux Peignes relativement aux voyages à bon marché.

Dans quelques jours ils pourront se rendre à St-Lambert et à Longueuil avec des billets gratuits fournis au public par Geo. W. Parent qui vendra des lots à l'encan.

Lorsque les ventes sont considérables un *free lunch* arrosé de bons vins est offert aux assistants.

Il en sera de même pour les ventes du Parc Amherst. Les Peignes auront des

billets gratuits à leur disposition pour se rendre sur ce terrain. Pas n'est besoin d'acheter, il leur suffira de donner des conseils aux acheteurs à la portée de l'oreille des agents.

Les Peignes ne devront pas oublier non plus les réceptions à l'Hotel-de-ville à l'occasion de la visite d'étrangers de distinction. Le vin coulera à flots dans les appartements de la mairie. Ils auront le droit d'en prendre leur part comme contribuables au trésor de la cité.

Pendant le cours de l'été de 1894 ils auront l'occasion de voyager en chemin de fer et de respirer l'air de la campagne sans qu'il leur en coûte un centin. Des trains spéciaux transporteront gratuitement les électeurs à Ste-Rose lorsque l'Hon. Aldéric Ouimet y expliquera sa conduite en chambre relativement à la question des Ecoles de Manitoba. Avec un peu de diplomatie ils pourront avoir un dîner gratis dans une des auberges du village.

Il est plus que probable qu'il mourra quelque gros bonnet dans un des comités limitraphes de Montréal. Les Peignes pourront alors s'y transporter en chemin de fer aux frais du gouvernement ou de la famille.

Votre comité vous recommande aussi de faire la connaissance de M. Thackeray qui construit l'incinérateur à la ferme Gregory. Comme il ne coûte un gros prix de la ville il fera les choses royalement le jour de l'inauguration de sa machine au cours du mois juillet. Il y aura lunch et champagne à discrétion, le tout *free* pour les invités.

M. Serre la Poigne, après la lecture du rapport, se lève et dit :

M. le président et messieurs, en proposant l'adoption du rapport du comité des amusements, j'ai une motion à présenter. Ce sera à l'effet de nommer un comité spécial de renseignements. Il sera du devoir de ce comité de fournir aux Peignes toutes les informations sur les plaisirs gratuits à Montréal.

Le rapport est adopté à l'unanimité ainsi que la proposition de M. Serre la Poigne.

M. Rongeliard donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'admission comme membre actif de M. B... typographe. Ce monsieur serait passé maître dans l'art du Peigne.

Lorsqu'il invite un ami à sa table il fait l'impossible pour l'empêcher d'endommager son menu. Lorsqu'il a mangé deux ou trois bouchées de viande il s'arrête, se renverse dans sa chaise, se croise les deux mains sur le ventre, et s'écrie : Mon Dieu que j'ai mangé. Je crains que ça ne me fasse mal.

L'effet de ces paroles est naturellement d'empêcher ces convives de continuer leur repas. Le tout est couronné par un dessert, du sirop de Redpath servi dans de petites assiettes à beurre.

Avant la clôture de la séance, dit M. Harpagon, le président, je suis sûr de faire plaisir à mes sympathiques confrères en leur enseignant une manière infailible de manger des fraises gratuitement lorsqu'elles valent trente centins la boîte. J'entre dans un magasin quelconque où je vois des fraises à l'étalage. Je dis au commerçant :

Combien les fraises ?
Trente centins, me répond-il.
—Sont-elles mûres du moins ?
—Gofitez-y.

—Je prends la plus grosse fraise sur le dessus de la boîte et je la croque en disant : Elles ne me vont pas. Je les aime beaucoup plus mûres. Le croiriez-vous, mes amis, dans une seule après-midi j'ai mangé ainsi 62 fraises dans autant de magasins.

Les dernières paroles du président ont été couvertes par les bravos enthousiastes de l'assemblée.

Le secrétaire distribua quelques verres d'eau froide dans l'assemblée et la séance est ajournée.

L'ACTIF ET LE PASSIF

DIALOGUE BUDGÉTAIRE À L'HOTEL DE VILLE

Comme le comité des finances venait de lever la séance, on entendit tout à coup un léger chuchotement qui troublait le profond silence régnant dans la salle déserte.

Le bruit semblait partir du volumineux dossier du trésorier resté sur la table.

C'étaient, en effet, l'Actif et le Passif du budget de 1894 qui engageaient une conversation.

L'ACTIF.—Encore un jour de passé.

LE PASSIF.—Encore un jour

—Ne trouvez-vous pas, mon cher, que cela marche bien lentement ?

—Je le trouve d'autant plus que c'est moi qui suis presque toujours sur la sellette.

—Vous êtes charmant, vous ; et moi ?

—On cherche à me diminuer sous toutes les formes.

—Et moi à m'augmenter de toutes les manières.

—On a bien raison car, pour ma part, je

ne puis plus maigrir d'un centin. On n'a jamais un passif plus tourmenté.

—Comment ! on a raison. C'est-à-dire qu'il m'est impossible de grossir d'un sou. Jamais actif n'a été soumis à une épreuve plus laborieuse.

—Mon cher Actif, permettez-moi de vous contredire.

—A charge de revanche, mon cher Passif.

—Vous prétendez ne pouvoir subir aucun accroissement. Et la taxe de l'eau !

—Elle est moins productive qu'impopulaire.

—Et la taxe spéciale des expropriations.

—Une plaisanterie.

—Et la taxe sur...

—Morbleu, mon cher Passif, vous savez bien que je commence à vous trouver plaisant.

—En vérité.

Oui, mon bon, en pure vérité. Depuis un nombre infini d'années je me suis saigné des quatre règles pour subvenir aux dépenses et aux fantaisies de monsieur.

—Fantaisies !

—Ne m'interrompez pas, je vous en prie.

A mesure que je parviens à me créer de nouvelles ressources, ces ressources sont absorbées par monsieur le Passif qui sans cérémonie vient puiser dans ma bourse et me dit : Je veux.

—Vieil avare, voudrais-tu entasser par hasard ?

—Entasser, l'ironie est plaisante. Entasser ! Avec cela que j'en ai l'air. Je suis obligé de me creuser la tête pour mettre les deux bouts ensemble.

—Au fait c'est là ton affaire et non la mienne.

—Ouais ! Eh bien ! je me révolte à la fin.

—Que m'importe !

—Il nous importe plus que vous ne le pensez. Je rallierai à mes intérêts les nouveaux membres du comité.

—Je te le défends, méchant drôle.

—Méchant drôle ! il m'a appelé méchant drôle, moi, l'Actif, qui le fait vivre, moi qui bouche sans cesse les trous qu'il fait au trésor.

—Si je dépense, c'est pour cause d'utilité publique.

—C'est ce qu'il convient d'examiner. Tu fais l'affaire des hoodlers.

—C'est grâce à moi si Montréal a de belles rues et passe pour la plus belle ville du Canada.

—Vous m'accorderez bien que j'ai quelque mérite à solder ces belles dépenses.

—Je n'accorde rien.

—Eh bien, alors, la guerre entre nous.

—Peuh !

—Vous riez. Rira bien qui rira le dernier. Je contrôlerai tous vos écarts, je vous ferai rogner les ongles, mon petit monsieur.

—Vous ne ferez rien rogner du tout, mon grand monsieur.

—Vous verrez si vous n'y laissez pas vos plumes.

—Bernique.

—Ne me poussez pas à bout, sinon je vous dis des vérités cruelles.

—Je serais charmé de les ouïr.

—Avec vos manies d'embellissements exagérés.

—Exagérés ! vous préféreriez retourner au gaz, aux chars urbains avec des chevaux.

—Vous feriez mieux de vous occuper un peu de diminuer les cotisations.

—Il me semble que...

—De faire moins d'expropriations et d'être moins ignorant en économie.

—Insolent !

—Insolent, vous même !

—Prends garde.

—Je ne vous crains pas...

A ce moment un commis entrainé dans la salle. Il prit le dossier resté sur la table et le serra dans sa poche.

Mais après que la porte eut été refermée on continua à entendre la suite de la querelle qui se poursuivait.

Et le commis s'en alla en murmurant : C'est singulier ! Je crois que je n'ai jamais vu un Actif et un Passif qui aient plus de peine à s'accorder ensemble.

FRANCUS.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Un article important dans notre budget municipal est l'arrosage des rues.

Le comité des finances pour ce service a demandé \$85,000.

Les ciseaux de l'économie maniés par le conseil ont diminué ce montant à 75,000.

Cette somme serait insuffisante attendu que l'arrosage des rues a coûté l'an dernier \$77,448 et en 1892, \$84,460, et que nous avons un nouveau quartier qui a droit à ce service.

Dans tous les cas \$75,000 pour l'arrosage est de l'argent jeté à l'eau.

Cette question d'arrosage des rues est d'une importance telle pour la classe commerciale que le CANARD a dû la mettre

sérieusement à l'étude afin d'arriver à une solution plausible de la difficulté.

Il résulte de son travail que le budget municipal pourrait être facilement dégrèvé de ces \$75,000.

Puisque le comité des finances est réduit à *quia*, adressons-nous à la Providence.

Le CANARD propose aujourd'hui au conseil de ville de s'adresser au ciel pour faire le service de l'arrosage.

Les édiles devraient voter une somme de \$75 par mois pendant six mois, soit \$450 pour faire dire des messes pour avoir de la pluie abondamment trois fois par semaine.

Un grand-messe serait chantée chaque semaine à Notre-Dame pour le centre de la ville, à St-Patrick pour le Griffintown et à St-Pierre pour le faubourg Québec.

Le CANARD s'est abouché avec le maire Villeneuve à ce sujet. Son Honneur lui a répondu : Votre projet est excellent, mais quelle garantie nous donnez-vous que nos vœux seront exaucés ?

—Les garanties, a répondu le CANARD, rien de plus simple. J'enverrai un de mes congénères au paradis à tire d'aile et il vous rapportera la réponse.

—C'est fort bien, répondit M. Villeneuve. J'attends la réponse de là-haut et je la soumettrai au conseil de ville.

Le CANARD qui ne s'endort jamais sur le rôti dépêcha immédiatement un messenger ailé vers le céleste séjour.

Arrivé à la porte du paradis, notre ambassadeur s'adressa au concierge, Saint Pierre qui était en bonne humeur le pria de présenter sa requête au Très Haut.

St. Pierre s'exécuta de bonne grâce.

Le messenger fit pied de grue pendant une vingtaine de minutes.

St. Pierre arriva et lui tint le langage suivant :

Le bon Dieu est porté d'un bon vouloir pour la métropole du Canada. Seulement il est sous l'impression que son conseil de ville est composé de membres qui ne sont pas de la croix de St. Louis. Il croit que les édiles de Montréal peuvent rendre des points à ceux de New-York, Brooklyn et Chicago.

Il est prêt à leur accorder l'objet de leur requête à une condition, la voici : Il faudra que la pétition soit signée par trois échevins qui, municipalement parlant, seront en état de grâce, impeccables et dignes d'entrer au ciel, au cas où ils mourraient aujourd'hui de mort subite. Etes-vous capable de me nommer ces trois édiles ?

Notre messenger, après s'être fouillé la falo releva la tête et répondit au portier du paradis : Je crois avoir trois bons noms à vous suggérer. Que pensez-vous de l'échevin Préfontaine ?

—Ah, mes côtes ! mes côtes ! comme dit Fréchette.

—L'échevin Beausoleil. Son nom doit être bon.

—Allons, n'essayez pas de me la faire à l'oseille.

—Alors, je vous citerai le nom de l'échevin Grothé.

—Elle est bonne celle-là. Il n'a pas été deux mois au conseil sans essayer de l'enfifrewâper avec son projet d'élargissement de la rue de l'Arcade, histoire d'augmenter la propriété de sa famille et d'en faire payer le coût à la ville. Lâchez-moi avec l'échevin Grothé.

—Que pensez-vous de Ti Pierre Leclair ?

—N'essayez pas de me faire avaler des couleuvres. Ça ne prendra pas.

—Eh bien, vous n'aurez pas d'objection à l'échevin Beausoleil ?

—L'échevin Beausoleil ! débarque. Il m'amuse une croute.

—Voyons, soyez raisonnable. Vous accepterez bien l'échevin Hurtubise.

—L'échevin Hurtubise. C'est un commerçant de foim. Je suis sûr qu'il en met dans ses bottes. C'est un malin !

—Alors je vous proposerai l'échevin Reineault.

—Topé là, mon ami. Là vous parlez bon sens. Celui-là sera accepté. Je suis certain qu'il est en état de grâce. Nous sommes sûrs dans le paradis qu'il n'a jamais fait rien de mal dans la chambre du maire. Il a été calomnié et il a confondu ses accusateurs.

Sa signature sera acceptée, mais il en faut encore deux autres. Avez-vous d'autres noms à me suggérer ?

Le messenger du CANARD resta perplexe.

Il passa en revue tout le conseil de ville et il ne put réussir à trouver les deux noms qu'exigeait St. Pierre.

Celui-ci en congédiant le petit canard lui dit : A la revoyure, mon ami. Dites aux édiles que je leur promets pour 1894 un été des plus secs. Qu'ils s'arrangent avec leurs arrosoirs. Moi, je ne m'en mêle pas.

Fumez le **BLACKSTONE** le meilleur Cigare a8c.